

Communiqué de presse
2 août 2021
Embargo jusqu'à 08:00h CET

FINANCIERE DE TUBIZE SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact: Eric Nys, directeur, eric.nys@financiere-tubize.be

Rapport financier semestriel 2021

Information réglementée 2 août 2021

Le conseil d'administration de Financière de Tubize a établi le rapport financier semestriel 2021. Ce rapport est disponible sur le site internet www.financiere-tubize.be

- Bénéfice de la période en application du référentiel comptable belge: € 85,0 millions,
- Bénéfice de la période en application du référentiel IFRS : € 204,8 millions,
- Dividende perçu d'UCB: € 86,5 millions (€ 1,27 par action, en augmentation de 2,4% par rapport à 2020),
- Dividende payé aux actionnaires de la Financière de Tubize de € 30,3 millions (€ 0,68 par action, en augmentation de 9,6% par rapport à 2020),
- Remboursement du solde de l'endettement bancaire amenant ce dernier de € 33,5 millions au 31 décembre 2020 à € 0,0 au 30 juin 2021,
- Acquisition de 257.000 titres UCB, amenant la participation de 35,00% au 31 décembre 2020 à 35,13% au 30 juin 2021.